Permanence gratuite de conseil en architecture

La commune de Montmorency, comme de nombreuses autres communes du Val d'Oise, a sollicité le CAUE pour mettre en place un service de permanence architecturale sur son territoire.

Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover, restaurer ? Vous recherchez un avis, un conseil ?

À votre écoute pour vous orienter dans la recherche d'une solution adaptée, des professionnels qualifiés et architectes vous fournissent des conseils gratuits et indépendants pour vérifier les conditions de constructibilité, comprendre les règles d'urbanisme, apprécier les qualités d'un terrain, réfléchir à une démarche patrimoniale, rechercher une solution technique, répondre à une préoccupation esthétique, développer une approche en coût global.

Chaque 3e mardi du mois aux Services Techniques.

Rendez-vous auprès du Service Urbanisme (voir contact).



Infos pratiques

En partenariat avec le Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) du Val d'Oise

Contact

Service Urbanisme

Tél. : 01 39 34 98 10
Fax : 01 39 64 16 09
Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Horaires d'ouverture :

- lundi et jeudi de 14h à 17h
- mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30
- fermé le mercredi

Liens utiles
Tout savoir sur le CAUE 95